

■ **O Continente, José De Jesús Jacinto**, à Romont, raison individuelle, exploitation d'un magasin d'alimentation (FOSC du 08.03.2001, no 47, p. 1738). Par ordonnance du 13 mai 2002, le Président du Tribunal de la Glâne a prononcé la révocation de la faillite du titulaire et la réintégration du débiteur dans la libre disposition de ses biens, conformément à l'art. 195 LP. Par conséquent, l'inscription demeure inchangée.  
Journal no 86 du 04.06.2002  
(00510688)